



DEMANDE DE REMBOURSEMENT

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement doivent se faire par écrit ou par courriel et acheminées au registrariat du club Fabrose.

Sur demande écrite seulement à info@clubsoccerfabrose.com en y indiquant le nom du joueur et la raison de la demande de remboursement. Un frais minimum fixe de 25\$ sera retenu pour l'exécution d'un remboursement. A ces frais peuvent s'ajouter les frais des services déjà engagés par le club ou frais qui ne peuvent nous être remboursés (uniforme remis ou autre équipement - affiliation à la FSQ etc.)

Après le début de la saison ou au maximum le 15 juin si saison non débutée. Aucun remboursement.

En cours de saison sur présentation d'un document médical - remboursement au prorata du nombre de parties restantes à l'horaire régulier moins frais fixes d'administration de 25\$ de l'inscription de base et frais non remboursables (affiliation FSQ/ARS équipement remis etc). Aucun remboursement sur les frais compétition.

Nom du joueur :

Adresse : Ville :..... code postal

membre (si connu)

Raison de la demande de remboursement :

Signature _____

date : _____

Chèque de remboursement à l'ordre de : _____

Poster chèque appeler viendra chercher remettre à

RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Montant dû, moins % retenu ou frais fixes non remboursables
parties jouées - ballon - uniforme - affiliation FSQ

25\$ +

Moins montant payé par

(0,00\$)

Nombre de parties jouées

A remettre chèque #.....postdaté ducomme non requis.

MONTANT REMBOURSÉ

(0,00\$)

ch. no. le par :.....